



PROVINCE DU QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-EUGÈNE

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE,
Marie-Eve Cholette, Directrice Générale / Greffière-Trésorière de la Municipalité de Saint-
Eugène qu'à une session régulière tenue LUNDI le 2 octobre 2023 à 19 h 30, à la salle
municipale du 1028, rang de l'Église à Saint-Eugène furent adoptés :

CALENDRIER POUR LES SÉANCES ORDINAIRES 2024

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence,

Il est proposé par Steve Bernier

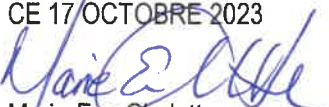
Il est secondé par Marc-Antoine Leduc

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2024**, qui se tiendront aux dates mentionnées ci-dessous et qui débuteront à **19 h30** :

Mois	Date
Janvier	8
Février	5
Mars	11
Avril	2
Mai	6
Juin	3
Juillet	2
Août	5
Septembre	3
Octobre	7
Novembre	4
Décembre	2

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
DONNÉE À ST-EUGÈNE
CE 17/OCTOBRE 2023


Marie-Eve Cholette,
Directrice Générale / Greffière-trésorière